

📄 Cette formation est proposée par le CNFPT

# La traduction des enjeux d'aménagement et de développement durable dans le SCoT

Cette formation vise à former les collectivités à intégrer le développement durable dans un SCoT et à articuler ce document avec les autres outils de planification

Urbanisme durable

👤 Collectivité

🕒 14h

Présentiel

Code module : URBAN14

Mis à jour le : 15/06/2026

## À qui s'adresse la formation ?

### Le public cible

Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable, chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement et cadres, chargé ou chargée de la planification.

## Objectifs

### Les objectifs de la formation

- Intégrer les enjeux de développement durable dans un SCoT
- Maîtriser l'articulation du SCoT avec les autres documents de planification

## Programme

### Le programme détaillé

- La place du SCoT dans les démarches de planification territoriale (du schéma régional d'aménagement, de développement et d'égalité des territoires au plan local d'urbanisme) et leurs articulations (prise en compte, compatibilité etc.)
- Le SCoT comme document intégrateur des différentes politiques publiques
- Les enjeux de transitions à intégrer dans le SCoT
- La traduction opérationnelle des problématiques d'aménagement et de développement durable des territoires dans le SCoT

## Durée

14h

## Organisme de formation

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.

## Tarif

Gratuit